



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 30 juin 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 4.1), Geneviève VERRO (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD (à partir du 1.2.1), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du 6.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.2), Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-François GIRARD (jusqu'au 9.2), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au 9.1), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.2.1), Christophe LIME (jusqu'au 1.2.2), Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (à partir du 1.2.1), Carine MICHEL (à partir du 1.1.10), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (à partir du 6.1), Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du 1.1.2), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du 6.1), Sylvie WANLIN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au 1.2.2) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON (représentée par Annie POIGNAND à partir du 1.1.2), Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLETT jusqu'au 1.2.2) Chaucenne : Bernard VOUGNON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2) Chaudfontaine : Jacky LOUISSON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.2.2) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du 6.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Claude PREIONI Genes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du 6.1) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au 9.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.2), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET (à partir du 1.1.2) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au 1.2.2)

Etaient absents : Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Philippe CHANEY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST François : Françoise GILLET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Saône : Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Gérard GALLIOT

Procurations de vote :

Mandants : P. CHANEY, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.2.1), P. BONTEMPS (jusqu'au 1.2.2), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. DEVESA, F. FELLMANN, D. GENDRAUD (à partir du 1.1.2), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, J.F. GIRARD (à partir du 9.3), L. HAKKAR (à partir du 9.2), V. HINCELIN, J.S. LEUBA (jusqu'au 1.1.10), C. MICHEL (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), M. OMOURI, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du 1.1.2), J. SCHIRRER (jusqu'au 1.2.2), C. TISSIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, R. REYLE (à partir du 6.1), S. MONLLOR, J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (jusqu'au 9.1), C. BARTHELET (à partir du 6.1), J.M. BOUSSET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), C. BOILLEY, B. MOYSE, J.M. MAY, P. RACINE

Mandataires : A. KOELLER, H. AKODAD (à partir du 1.2.1), S. JEANNIN (jusqu'au 1.2.2), B. RONZI, J.C. ROY, N. MOUNTASSIR, J. PANIER, M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.2), N. BODIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 9.3), S. JEANNIN (à partir du 9.2), E. ALAUZET, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.1.10), E. DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), P. BONNET, C. THIEBAUT, J. ROSSELOT (à partir du 1.1.2), J.L. FOUSSERET (jusqu'au 1.2.2), B. CYPRIANI (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), M. LOYAT, N. GUILLEMET, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 6.1), M. COTTINY, G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (jusqu'au 9.1), C. OYTANA (à partir du 6.1), J.M. FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), G. BAULIEU, J. TARBOURIECH, D. GRUBER, J.P. TAILLARD

Délibération n°2011/001449

Rapport n°10.3 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Modification de la régie d'avance sur des dépenses de fonctionnement

Le montant maximum de l'avance dont dispose le régisseur est fixé à 1 000 €.

II. En matière de marchés publics

Notification de marchés

Direction de l'Economie, de l'Emploi et de l'Aménagement

Marché d'étude organisationnelle globale du PLIE par l'activité économique du Grand Besançon

Titulaire : DICTYS CONSEIL

Montant initial : 27 550 € HT

Avenants

Cité des Arts et de la Culture

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Titulaire : GESCEM

Montant initial : 524 470 € HT

Avenant n°1 : Modification des prestations initiales

Incidence financière : - 239 610 €, soit une diminution de 45,66 %

Pour rappel, la part CAGB représente 55 % du montant du marché

Transports

Marché d'exploitation des supports publicitaires sur les bus de transport urbain

Titulaire : METROBUS

Montant initial : redevance minimal annuelle de 247 000 €

Avenant n°1 : Prolongation de 3 mois de la durée du marché

Incidence financière : + 40 000 €, soit une augmentation de la redevance de 5,39 %

Transports

Marché d'exécution des services de transport public des voyageurs des communes - Lot 2 - Secteur Nord

Titulaire : TRANSDEV EST

Avenant n°1 : Cession du lot 2 à la société TRANSDEV Alsace suite à la réorganisation du groupe

Sans incidence financière

Parc Auto

Marché d'acquisition d'un véhicule hybride

Titulaire : Saint Claude Automobiles -Toyota

Montant initial : 25 318 € TTC

Avenant n°1 : Modification de l'option 2

Incidence financière : - 1 794 €, soit une diminution de 7 %

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Tramway

Marché de définition de la stratégie et des actions de communication liées au projet TCSP

Titulaire : BIG BANG COMMUNICATION

Montant initial : 1 453 279 € HT

Avenant n°1 : Prestations complémentaires sur la tranche conditionnelle I

Incidence financière : + 13 155 € HT, soit une augmentation de 0,91 %

III. En matière domaniale et foncière

Projet de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon - Dépôt du permis de construire

Dans le cadre du projet de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway, un permis de construire sur le centre de maintenance a été déposé, en 6 exemplaires, le 22 avril 2011. Ce permis a été établi puis signé par le Président le 18 avril 2011.

Projet de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon - Dépôt du permis d'aménager

Par ailleurs, un permis d'aménager a été déposé en 9 exemplaires, en Mairie de Besançon, le 23 mai 2011. Ce permis sollicite l'autorisation de réaliser la 1^{ère} ligne de tramway, sur les secteurs couverts par 2 Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur sur la Ville de Besançon.

Projet de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon - Acquisition d'une parcelle

Le Président a, par courrier du 22 mai 2011, communiqué aux membres de l'indivision MAIREY l'offre de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour l'acquisition de la parcelle cadastrée : **section LX n°35, lieu-dit « La petite Soye », d'une surface de 9,95 ares, sise sur la commune de Besançon.** Le montant d'acquisition proposé est conforme à l'estimation des services fiscaux. Ce bien est indispensable à la construction du centre de maintenance.

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Honoraires d'huissier

247, 18 € TTC le 27 avril 2011 et 247, 18 € TTC le 13 mai 2011, à la SCP Nétillard - Allenbach - Cartier, pour la remise de plis aux occupants sans titre, d'une part sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thise, d'autre part sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Mamirolle.

Dépôts de plainte

Dépôts de plainte le 29 avril 2011 et le 30 mai 2011 pour l'incendie de points d'apport volontaire de récupération du verre les 14 mars, 18 avril et 8 mai 2011.

Dépôt de plainte le 24 avril 2011 pour les dégradations commises sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Thise.

Avenants

Avenant n°6 au contrat d'assurance « Responsabilité » avec la SMACL, pour la révision de la cotisation 2010 afférente aux garanties « Dommages causés à autrui - défense recours », prenant en compte le montant des salaires bruts versés en 2010.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.



Présidence du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le

- 8 JUIL. 2011

Pour extrait conforme,
Le 1^{er} Vice-Président Délégué,
Gabriel BAULEU

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

3/3